



1100311102

DATE DEPOT : 2011-01-13
NUMERO DE DEPOT : 2011R003523
N° GESTION : 2006B15786
N° SIREN : 483348991
DENOMINATION : 2 C HOLDING
ADRESSE : 9 rue de l'échelle 75001 PARIS
DATE D'ACTE : 2010/06/14
TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
NATURE D'ACTE :

Philippe LE CUNFF

Expert-comptable

Commissaire aux comptes - Compagnie de Versailles

25, Avenue de l'Europe - 92310 Sèvres - Tél. : 01 55 64 09 50 - Fax : 01 55 64 09 59

E-mail : lecunff@compta-france.com

2 C HOLDING

Société A Responsabilité Limitée au capital de 350 000 €

Siège social : 9, rue de l'Echelle
75001 PARIS

RCS PARIS 483 348 991

----o0o----

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A LA TRANSFORMATION**

(Article 223-43 du Code de Commerce)

Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre assemblée générale, et en application de l'article L. 223-43 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Nos diligences ont consisté, conformément aux recommandations de notre profession, en l'examen :

- des comptes de votre Société arrêtés au 31 décembre 2009
- de la situation juridique et financière de la transformation de votre société en Société par Actions Simplifiée
- de la valeur des biens composant l'actif social

La synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

APPRECIATION DE L'ACTIF SOCIAL

Avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les capitaux propres de votre Société s'élèvent à la somme de 824 357 €, se détaillant de la façon suivante :

- capital	350 000 €
- réserve légale	35 000 €
- autres réserves.....	369 721 €
- résultat.....	69 636 €
Soit un total de	824 357 €

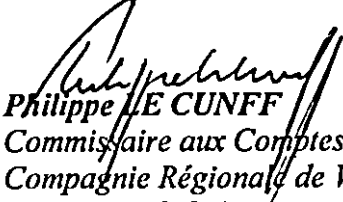
Je me suis assuré qu'entre la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2009 et la date de votre assemblée générale extraordinaire décidant cette transformation, aucun événement susceptible d'affecter les capitaux propres, de manière significative, n'était intervenu.

J'ai examiné l'ensemble des postes de l'actif et du passif, et effectué des sondages pour vérifier certains éléments.

Je n'ai relevé aucune anomalie concernant l'existence effective des biens et valeurs mentionnées à l'actif du bilan et des obligations figurant au passif.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Sèvres, le 14 juin 2010


Philippe LE CUNFF
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Versailles
25, avenue de l'Europe
92310 SEVRES